

**Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
de Laigné et Saint-Gervais-en-Belin**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2019

Le Onze Septembre Deux mille dix neuf à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, 34 rue des Frères Bailleul à Laigné-en-Belin (72), Tél : 02 43 42 74 25.

Date de convocation : 04 Septembre 2019

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 09- Votants : 13

Etaient présents : CHENNOUKH Fatima, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, DUBE Emmanuel, FOLLENFANT Dominique, JAVELLE Marie-Claude, LAIR Benoît, LALOU Christophe, et PLU Mathilde.

Absents Excusés : AUBRY CHABLE Manuella, BARBEAU Christian (Pouvoir donné à Michel DEROUINEAU), BARTHES Renaud (Pouvoir donné à Emmanuel DUBE), FOUQUERAY Dominique (Pouvoir donné à Dominique FOLLENFANT), FOURNIER Colette, LANGLOIS Bruno (Pouvoir donné à Marie-Claude JAVELLE) et REVEL Marie-Line

Secrétaire de séance : LAIR Benoît

Ordre du jour :

- 1 – Désherbage bibliothèque,
- 2 – Document unique à valider,
- 3 – Souscription de l'Assurance Dommages / Ouvrage pour les travaux d'extension du gymnase,
- 4 – Encaissement de chèques,
- 5 – Affaires Diverses

01 AUTORISATION DE DESHERBAGE D'ANCIENS LIVRES DE LA MEDIATHEQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122 – 22,

Considérant qu'un certain nombre de documents intégrés depuis plusieurs années aux collections de la Médiathèque doivent être réformés parce qu'ils contiennent une information obsolète ou sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale.

Après délibération le Comité syndical

- Autorise Monsieur le Président à pratiquer le désherbage des 35 livres dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la politique documentaire de la Médiathèque Intercommunale de Laigné / Saint Gervais en Belin. Ces livres réformés seront retirés des collections et seront donnés à une association ou détruits.

02 - DOCUMENT UNIQUE

Le Comité Technique du Centre de Gestion a validé en date du 14 Mai 2019 le plan d'action mis en place pour le document unique. La subvention d'un montant de 800 € relative à ce projet vient de nous être versée. Reste plus que la validation du document par le SIVOM.

Après délibération le Comité syndical

- VALIDE le Document Unique mis en place,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes concernant ce projet et à mettre en place toutes les actions nécessaires à la bonne marche du service.

03 – ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE TRAVAUX GYMNASSE

Monsieur le Président fait part aux membres présents de la réception d'un devis sur les deux demandés (SMABPT et MMA) pour la souscription de l'assurance dommages – ouvrage relative aux travaux d'extension du gymnase. Le devis reçu est celui de la SMABTP pour un montant de 13 668,73 € TTC.

Après délibération le Comité syndical

- VALIDE le devis de la SMABTP pour un montant de 13 668,73 € et
- AUTORISE Monsieur le Président à le signer ainsi que tous les documents relatifs à ce sujet.

04 – ENCAISSEMENT CHEQUES

Monsieur le Président informe l'assemblée de la réception de deux chèques, un de Orange d'un montant de 25,51 € suite au changement de téléphonie et à la résiliation de nos lignes orange et un de Mme GERMAIN Tatiana d'un montant de 20 € celui-ci sera titré sous forme de don.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Les membres du SIVOM autorisent le Président à encaisser ces deux chèques.

QUESTIONS DIVERSES

1) Point sur l'avancement des travaux :

Un état d'avancement des travaux au gymnase est effectué, la reprise des travaux s'est faite après les vacances, à prévoir quelques modifications au niveau électricité (rajout de prises électriques...), sinon rien à signaler.

2) Commission planning gymnase :

Une réunion avec les associations utilisant le gymnase a eut lieu hier afin d'établir les plannings d'occupation pour la saison 2019 / 2020 il en ressort une mauvaise entente entre certaines associations et la difficulté à contenter tout le monde sur les créneaux horaires.

3) Une demande est faite pour repeindre les lignes des terrains de tennis.

Fin de la réunion à 21 h 45
Prochaine réunion : le 06 Novembre 2019